

passions basses et aux préjugés. Voilà ce que dirait un homme d'Etat, et ce que nous aurions aussi le droit d'attendre de la part de celui qui est à la tête du ministère de la Milice et de la Défense du Canada. Au contraire, lorsqu'on lui expose les faits, ce ministre dit: Ils se sont servis de ces moyens, ils ont fait ces appels, et j'en remercie Dieu.

M. HUGHES (Victoria) (Ont.): Je proteste. J'ai dit: "S'ils ont"—les honorables membres de la gauche n'ont reçu que la monnaie de leur pièce.

M. McKENZIE: L'honorable ministre de la Milice, ainsi qu'il pourra le voir dans le hantsard a dit: "Ils ont bien fait d'en avoir agi ainsi." Et voici maintenant qu'un de ses partisans nous fait un sermon sur la moralité politique. Je me contenterai de lui répondre qu'il ferait mieux de prêcher ses propres amis. Lorsqu'il les aura amenés à se repentir, lorsque le ministre de la Milice répudiera des tactiques comme celles dont j'ai parlé, il sera temps alors pour lui de prêcher l'évangile de la sincérité et de la moralité politique à ce côté-ci de la Chambre.

Tout cela cependant n'a pas de rapport avec la question que je crois de mon devoir de soumettre à la Chambre aujourd'hui. Il y a quelques semaines j'ai inscrit sur le "Feuilleton" une demande ayant pour but de ressusciter une vieille question, celle de l'expédition pendant les mois d'été des courriers par un port des Provinces maritimes. Vous vous rappellerez, monsieur l'Orateur, que durant l'été de 1905, on a fait un essai d'expédition des dépêches par le port de Sydney-Nord. Je regrette que cet essai n'ait pas été poursuivi, jusqu'au point où on le désirait. La question nous fait voir si Montréal, Saint-Jean ou Halifax seront le port d'expédition, est une grosse question. Montréal est aujourd'hui le port d'été, Halifax et Saint-Jean sont les ports d'hiver, car le port de Montréal n'est pas ouvert toute l'année, mais j'admets que cette question en est une que les hommes d'Etat les plus sages trouveront difficile à résoudre. Quoi qu'il puisse arriver, que Montréal continue à être le terminus en été et Halifax le terminus en hiver, cela ne devrait pas empêcher de déposer les courriers destinés aux Provinces maritimes aux ports le plus rapprochés sur le sol canadien. Nous avons dans les Provinces maritimes une population d'un million d'âmes, dont les affaires avec la mère patrie augmentent tous les ans, de sorte qu'il devient de plus en plus impérieux que nos courriers soient livrés à Sydney-Nord ou à Sydney ou à Louisbourg, ce qui nous permettrait d'avoir nos lettres trois ou quatre jours plus tôt que sous ne les avons maintenant qu'elles remontent le Saint-Laurent pour nous être renvoyées par chemin de fer. Je regrette

que le ministre n'ait pu me donner que des renseignements fort maigres en réponse aux questions que j'ai posées il y a quelques jours. Je demandais:

1. Combien de fois les dépêches anglaises ont-elles été débarquées à Sydney-Nord pendant l'été de 1905?

2. Combien d'heures plus tôt les dépêches ont-elles été livrées à Sydney, Halifax, Charlottetown et Saint-Jean quand elles ont été débarquées à Sydney-Nord de préférence à Rimouski?

3. Combien de fois les dépêches anglaises à destination étrangère ont-elles été livrées aux steamers à Sydney-Nord pendant l'été de 1908?

4. Combien de temps pourrait être épargné en livrant les dépêches à destination de la Grande-Bretagne à Sydney-Nord au lieu de Rimouski?

5. Le Gouvernement a-t-il l'intention de continuer ses essais en faisant débarquer les dépêches à Sydney-Nord?

6. De combien de milles Sydney-Nord est-il plus rapproché de Liverpool que Montréal, Québec, Halifax ou Saint-Jean?

La brièveté de la réponse est l'indice de la maigreur des renseignements dont dispose le département sur le sujet. Voici la réponse:

M. PELLETIER:

1. Une fois.

2. Halifax, Charlottetown et Saint-Jean étant plus près de Sydney que Rimouski, il y a une différence de quinze à seize heures.

3. Aucune dépêches à destination étrangère n'ont été livrées aux steamers à Sydney-Nord pendant l'été de 1905.

4. Cela dépend entièrement des circonstances.

5. L'essai fait en 1905 nous donne tous les renseignements nécessaires.

6. Le département n'a pas de renseignements plus précis que la connaissance générale que chacun peut acquérir en consultant la carte.

Ici encore, le département laisse voir combien il est peu renseigné sur le sujet, car, dans une circonstance au moins le courrier de l'Ouest est arrivé par le Pacifique-Canadien dans le cours de l'été de 1905, en retard de quelques heures à Montréal, et comme le paquebot avait déjà quitté Montréal lors de l'arrivée du courrier de l'Ouest, le Pacifique-Canadien toujours portant ce courrier, se rendit directement à Sydney-Nord, sur la voie de l'Intercolonial, je pense par permission spéciale, et livra ce courrier à Sydney-Nord. Un marconigramme fut envoyé au paquebot demandant qu'il y fit escale, et de cette manière, le courrier qui était arrivé à Montréal trop en retard pour y prendre le paquebot, fut expédié en Grande-Bretagne par ce même paquebot à son passage à Sydney-nord. C'est là un fait très important et qu'il ne faut pas perdre de vue dans l'examen de cette question. Le 18 juillet 1905, je pris la parole sur le sujet en cette Chambre et je donnai lecture du télégramme suivant que j'avais reçu de